



Section 1. Identification

Identificateur de produit	5080039
Autres moyens d'identification	CanacVersion Pistolet Min Exp
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Isolant
Identificateur du fournisseur initial	Adfast
	2685 Diab Ville Saint-Laurent Québec H4S 1E7 Canada
	servicemtl@adfastcorp.com
	www.Adfastcorp.com
	T: 514-337-7534
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Aérosol extrêmement inflammable (Catégorie 1)
 Gaz sous pression (Gaz comprimé)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 2&3), Coeur & Système nerveux central
 Irritation cutanée (Catégorie 2)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Irritation oculaire (Catégorie 2A)
 Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)
 Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 1)
 Cancérogénicité (Catégorie 1)
 Toxicité pour la reproduction (Allaitement)
 Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression; peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H340 Peut induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (cœur).
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 *** Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter un équipement de protection des mains/les yeux/du visage.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P314 Appeler un médecin en cas de malaise.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.

P410+P412+P403+P233 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus

Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)
Isocyanic acid, polyméthylène polyphénylène ester	9016-87-9	20-30
Silice amorphe	67762-90-7	< 5
Glycérol, propoxylé	25791-96-2	10-15
Chloroalcane, C14-17	85535-85-9	10-20
Cires de paraffine chlorée et cires d'hydrocarbures	63449-39-8	10-15
Isobutane	75-28-5	10-15
Propane	74-98-6	< 10
Diméthyl éther	115-10-5	< 10

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. (15-20) En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)**

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Section 7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)**

Limites d'exposition: CAS 74-98-6 & 75-28-5 – ACGIH – TLV-TWA (STEL) & PEL-TWA 1000 ppm;

Poussières – PEL-TWA 15 mg/m³ (total poussières) & 5 mg/m³ (fraction respirable);

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Nous vous recommandons de porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Nous vous recommandons de porter des lunettes à coques antiéclaboussures/lunettes de sécurité ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur Aérosol couleurs variées

Odeur Caractéristique

Seuil olfactif Non disponible

pH Non disponible

Point de fusion/congélation Non disponible

Point initial/domaine d'ébullition Non disponible

Point d'éclair Non disponible

Taux d'évaporation Non disponible

Tension de vapeur Non disponible

Densité de vapeur Non disponible

Densité relative Non disponible

Solubilité Non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible

Température d'auto-inflammation Non disponible

Température de décomposition Non disponible

Viscosité Non disponible

Inflammabilité (solides et gaz)	Aérosol très inflammable	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matériaux incompatibles

Matières comburantes; etc.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Risque présumé d'effets graves pour les organes (cœur). Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmolements; Irritation des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Possible;
Sensibilisation respiratoire – Possible;
Mutagénicité sur les cellules germinales – Possible;
Cancérogénicité – Ingrédient énuméré par IARC, ACGIH, NTP;
Toxicité pour la reproduction – Possible;
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Possible;
Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Possible;
Danger par aspiration – Aucune donnée disponible;
Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 13674-84-5 DL₅₀ Oral - Rat - 500 mg/kg; CL₅₀ 5 mg/L 4 hrs (rat); DL₅₀ Dermal – Lapin - 1230 mg/kg;
CAS 9016-87-9 CL₅₀ 490 mg/m³ 4 hrs (rat);
CAS 75-28-5 CL₅₀ 658000 mg/m³ 4 hrs (rat);
ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre) Aucune donnée disponible pour ce produit

Persistence et dégradation Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs Aucune donnée disponible

Section 13. Données sur l'élimination**Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés**

Éliminer le contenu/réceptacle dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport**Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD**

UN1950; AÉROSOLS; CLASSE 2.1

UN number; Proper shipping name; Class(es); Packing group (PG) of the 49 CFR (USA)

UN1950; AEROSOLS; CLASS 2.1

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN1950; AEROSOLS; CLASS 2.1

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN1950; AEROSOLS FLAMMABLE; CLASS 2.1

Précautions spéciales (transport/déplacement)

Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.

Dangers environnementaux (IMDG ou autre)

Aucun

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)

Possible

Section 15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé**

Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement

Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14.

United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3.

National Fire Protection Association (NFPA):

HEALTH: 2 FLAMMABILITY: 4 INSTABILITY: 1 SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3.

HAZARD SCALE: 0 = Minimal 1 = Slight 2 = Moderate 3 = Serious 4 = Severe

Proposition 65: This product contains chemicals known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.

Section 16. Autres informations**Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité**

Le 12 mars 2018 version 1 (NSS ENTREPRISE INC.)

Références

Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.